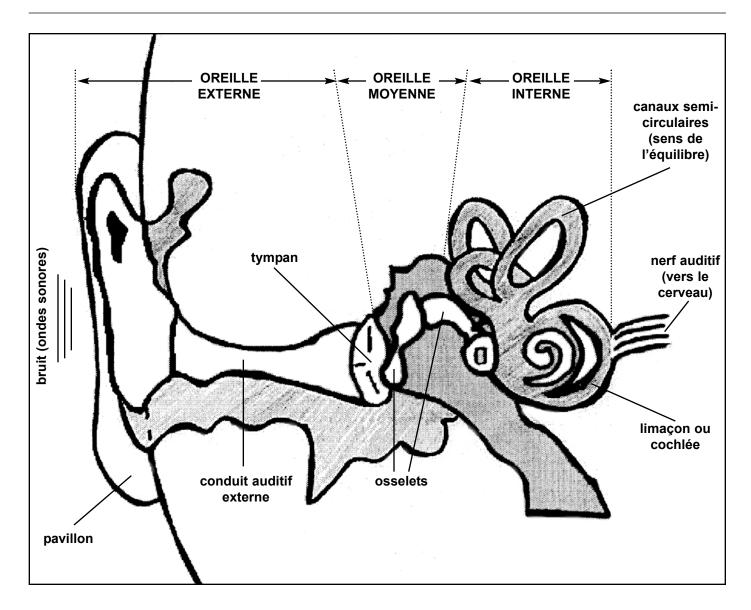
## LE SON

## ANNEXE 14 : Les parties de l'oreille



Les ondes sonores captées par le pavillon pénètrent dans le conduit auditif externe, frappent le tympan et le font vibrer. Les vibrations passent alors à trois osselets, soit le marteau, l'enclume et l'étrier. Les osselets amplifient les vibrations et les transmettent au liquide contenu dans le conduit enroulé en spirale nommé limaçon (ou cochlée), dans l'oreille interne. Le liquide fait osciller les cils de la paroi interne du limaçon (de la cochlée). Le mouvement des cils engendre des signaux qui sont relayés au cerveau par le nerf auditif. Le cerveau analyse ces signaux et les interprète pour que l'on puisse « entendre ». Les troubles auditifs sont dus à des défaillances dans l'une ou plusieurs des parties de l'oreille ou du cerveau. Les canaux semi-circulaires n'interviennent pas dans l'ouïe mais sont essentiels au sens de l'équilibre.